

3 Assurances collective:
Des nouvelles de la dernière RSA

5 Négociations:
Vers les prochaines négociations
du secteur public

7 Vie syndicale:
Retour sur le midi-causerie *Les
mots de la diversité liée au sexe,
au genre et à l'orientation sexuelle*

ENVIRONNEMENT

Libère ton stationnement

LE SPECA A RÉPONDU À L'APPEL DE **TRANSFORMATIONS EN COURS** LE 21 SEPTEMBRE DERNIER EN TRANSFORMANT QUELQUES CASES DE STATIONNEMENT EN UN VÉRITABLE ESPACE VIVANT ET HUMAIN AFIN DE RÉFLÉCHIR SUR LA QUESTION DE LA MOBILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT.



Bombes de semences avec Marie-Anne Viau, enseignante en agriculture urbaine



Photo : Héroïse Moysan-Lapointe



Photo : Héroïse Moysan-Lapointe



Photo : Kim Rivérin

Cours en plein air sur la colonisation des Amériques par Marion Beaulieu, enseignante d'histoire

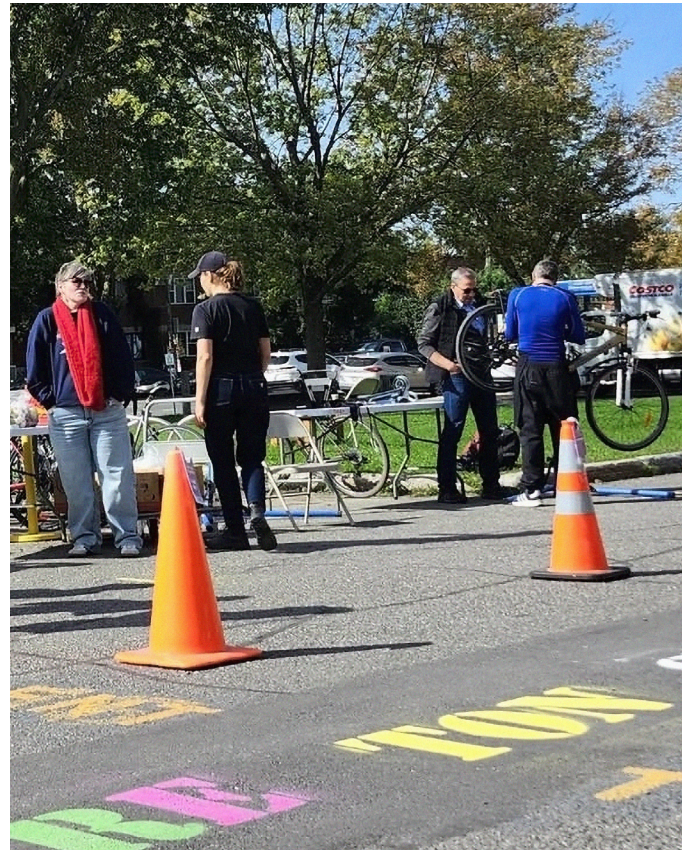


Photo : Héroïse Moysan-Lapointe

Mises au point de vélos avec Patrick Allard, enseignant de Français et lettres

ASSURANCES COLLECTIVES

Des nouvelles de la dernière RSA

Par PHILIPPE LABARRE

Enseignant en français et conseiller responsable des assurances collectives au SPECA

C'est à Québec qu'a eu lieu, les 17 et 18 septembre derniers, la plus récente Réunion des syndicats adhérents (RSA). Comme le nom l'indique, la RSA réunit annuellement les délégué·es des syndicats adhérant à notre régime d'assurances collectives (le contrat 001008-001010 avec Beneva).

Si cette rencontre permet d'abord et avant tout au Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) de présenter les taux de renouvellement ainsi que les propositions de modifications au contrat d'assurance qui seront ensuite soumises aux syndicats, elle n'en est pas moins une occasion privilégiée pour partager de bonnes ou de moins bonnes nouvelles, pour discuter et prendre certaines décisions quant à nos assurances collectives, de même que pour sensibiliser les membres à certaines réalités importantes, comme les impacts de la redéfinition récente du retour progressif dans notre contrat d'assurances.

Côté nouvelles, nous avons appris cette année que la CSN, malgré les représentations récentes du CFARR, ne semble pas vouloir considérer la potentielle création, depuis longtemps évoquée en RSA, d'une pharmacie syndicale qui offrirait aux membres des frais et des honoraires plus avantageux que ceux du privé. S'il faut reconnaître l'ampleur du casse-tête légal, administratif et politique qu'impliquerait un tel projet, on peut tout de même se désoler du manque d'écoute et d'initiative de la part de notre confédération.

Nous avons aussi appris qu'à la suite du retrait le printemps dernier d'un amendement au Projet de loi 15 visant à encadrer les honoraires des pharmaciens (qui varient de façon très importante selon qu'on est couvert par la RAMQ ou par un assureur privé), l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (l'ACCAP) plaidera pour que des représentants des groupes assurés soient au moins présents sur le comité tripartite qui a alors été formé pour se pencher sur la question. Attendons avant de nous réjouir...

Toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises, cela dit. C'est le cas pour celles concernant les taux de renouvellement de notre contrat, qui seront gelés en 2027 tant pour l'assurance soins dentaires que pour

l'assurance vie, et qui se limiteront pour l'assurance maladie à 2,7 %, soit à un centième de pourcent près le taux d'inflation entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026. Rappelons ici que pour l'assurance invalidité longue durée, les taux avaient déjà été gelés pour deux ans à partir de janvier 2026.

QUELQUES DÉCISIONS IMPORTANTES

Les lectrices et lecteurs avertis se demanderont peut-être pourquoi je me permets d'annoncer ici les taux de renouvellement pour l'an prochain, alors qu'ils sont habituellement entérinés en AG. Un important changement a été adopté quant aux règles de fonctionnement de la RSA cette année. Désormais, seules les propositions de modifications au contrat pourront être soumises à l'approbation des syndicats. Les taux de renouvellement résultant pour l'essentiel de l'expérience du groupe (et dans une moindre mesure des négociations actuarielles entre le CFARR et Beneva), il a été décidé que les délégué·es à la RSA n'allaient que les recevoir pour ensuite simplement en informer leurs membres. Si un syndicat trouve ces taux trop élevés, il a évidemment la possibilité de proposer jusqu'au printemps de l'année suivante d'éventuels changements à notre contrat (pour le rendre moins onéreux, par exemple), mais le calendrier prévu pour la proposition, l'évaluation et l'adoption de tels changements impose une cadence stricte : ils ne sauraient avoir d'impact sur des taux déjà annoncés.

Personne n'ignore que nos primes d'assurances sont élevées, mais on a tendance à oublier que c'est essentiellement parce que nous payons collectivement pour ce que notre groupe réclame collectivement. En comparaison, les taxes exigées par nos gouvernements et les frais administratifs de Beneva comptent pour relativement peu. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne devons pas exercer la meilleure vigilance

possible auprès de notre assureur. C'est la raison pour laquelle la RSA a aussi décidé cette année d'entamer un processus d'appel d'offre fermé auprès de Beneva. Dans un contexte où peu d'assureurs québécois ont les moyens de prendre en charge un groupe aussi important que le nôtre, l'appel d'offre fermé semble une approche plus simple et moins coûteuse. À Beneva de nous prouver qu'elle est en mesure de nous offrir de meilleurs taux et un meilleur service pour l'avenir, sans quoi nous resterons libres d'engager un véritable processus d'appel d'offre ouvert à l'ensemble des assureurs canadiens.

Notons enfin que la RSA a décidé cette année de ne pas entériner un changement au contrat proposé par un autre syndicat le printemps dernier, soit celui d'inclure la couverture des lunettes et des lentilles cornéennes dans notre contrat d'assurance. Étant donné le très grand nombre de membres ayant de tels besoins, les gains nets auraient été minimes pour ces derniers, l'augmentation concomitante de nos primes étant surtout profitable à Beneva ou au gouvernement.

PROPOSITIONS POUR LA PROCHAINE AG

Les autres propositions de modification au contrat présentées à la RSA devront quant à elles être présentées lors de notre prochaine AG du 15 octobre, durant laquelle nous aurons l'occasion de les expliquer davantage. En résumé :

- Pour l'assurance pour maladies graves, il sera proposé que les conditions d'adhésion soient liées à l'assurance invalidité longue durée plutôt qu'à l'assurance vie, plusieurs personnes invalides découvrant un peu par hasard avoir ou ne pas avoir cette assurance au moment où elles en auraient le plus besoin ;
- Pour la couverture des médicaments, il sera proposé que la RSA confie le mandat au CFARR de modifier le contrat pour mieux tenir compte des pratiques actuelles de l'assureur (en demandant notamment que soient validés les bénéfices pour les médicaments d'exception), de même que pour améliorer le pouvoir de négociation de Beneva auprès des compagnies pharmaceutiques ;
- Pour les soins couverts, il sera proposé que la location d'un casque réfrigérant recommandé par un médecin dans le cadre d'un traitement de chimiothérapie soit ajoutée à la garantie des appareils thérapeutiques de l'assurance médicaments ;

- Pour l'assurance invalidité, il sera proposé que l'intégration (à 50%) du revenu de pension de retraite s'applique aussi aux rentes en dehors du RREGOP ;
- Pour les services des professionnel·les, il sera proposé que les montants maximaux des dépenses admissibles soient augmentés de 65 \$ à 90 \$ pour les désordres physiques, de 100 \$ à 135 \$ pour les désordres psychologiques, et de 100 \$ à 105 \$ pour les audiologistes, orthophonistes et orthopédaques (avec des augmentations concomitantes de 2,4 % pour le module B et de 2,9 % pour le module C) ;
- Pour les soins dentaires, il sera proposé que les plafonds des maximums annuels de remboursement soient augmentés de 1000 \$ à 1500 \$ (avec des augmentations de 3,1 % pour le module B et de 6,9 % pour le module C).

UN DERNIER MESSAGE

Je profite de l'espace qui m'est ici offert pour nous sensibiliser à un enjeu important, qui a suscité de vives discussions lors de la RSA, et sur lequel je vous invite à exercer une vigilance particulière : le retour progressif.

Les personnes concernées ne sont pas sans savoir que notre régime d'assurance est récemment devenu plus strict dans la définition du retour progressif, qui selon les termes de notre contrat ne peut pas durer plus d'un an, et ce, en intégrant à cette année tout retour progressif offert par l'assurance traitement de l'employeur (lequel peut durer parfois plus d'un an...). Plusieurs enseignant·es se retrouvent donc après un an de retour progressif devant la nécessité de choisir entre un retour complet au travail (sans être ou se sentir aptes) ou un PVRTT (financièrement coûteux). En attendant que le CFARR se penche, comme la RSA lui en a donné le mandat cette année, sur cette nouvelle problématique, il est important d'y sensibiliser notre employeur (et nos médecins), et surtout, il est important pour tous nos membres de s'assurer, avant d'entamer un éventuel retour progressif, que leur plan tient compte de cette nouvelle réalité contractuelle.

Si vous avez des questions à ce sujet (ou à propos de tout sujet touchant les assurances collectives), je vous invite à communiquer avec moi. ■

NÉGOCIATIONS

Vers les prochaines négociations du secteur public

Par JULIE CLOUTIER

Enseignante en philosophie et présidente du SPECA

L'annulation de l'assemblée générale du 17 septembre à la suite de la levée de cours et des activités du Collège nous a amenés à organiser un midi-causerie sur les négociations le jeudi suivant. À cette occasion, des membres de l'exécutif ont présenté les grandes lignes du processus de négociations, le calendrier sommaire pour l'année à venir (voir encadré), de même que les deux outils de consultation proposés localement aux membres.



Photo : Kim Riverin

CALENDRIER EN VUE DES NÉGOCIATIONS

Octobre 2026	Élection au regroupement cégep du comité de négociation et de mobilisation (entrée en fonction dès janvier 2027)
Novembre 2026	Adoption du cahier de problématiques au regroupement cégep
Hiver 2027	Tournée des syndicats par le comité de négo et de mob et élaboration des orientations générales
Printemps 2027	Élaboration des cahiers de demandes (table centrale et table sectorielle)
Automne 2027	Consultation des assemblées générales et adoption des cahiers de demandes
Octobre 2027	Dépôt des demandes
31 mars 2028	Échéance de notre convention collective

Consultations en cours

LISTE DE PROBLÉMATIQUES

La liste de problématiques a été élaborée en 2020, puis bonifiée et mise à jour en 2023. Il s'agit d'un outil technique qui sera fort utile pour le comité de négociation et de mobilisation, notamment en vue de la rédaction du cahier de demandes. Vous pouvez commenter certaines problématiques qui vous parlent particulièrement et les illustrer d'exemples concrets, le cas échéant. Il s'agit d'informations qui permettront de nourrir la délégation du SPECA au regroupement cégep.

Vous pouvez transmettre le document avec vos commentaires à speca@collegeahuntsic.qc.ca d'ici au 30 octobre.

QUESTIONNAIRE PRÉPARATOIRE AUX NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC 2028

Des copies papier d'un questionnaire qui se veut un premier coup de sonde quant aux enjeux qui préoccupent les membres ont été distribuées dans les départements durant la semaine du 28 septembre. Il s'agit d'une démarche proposée par le comité de mobilisation du SPECA qui est complémentaire à la liste de problématiques. Il est suggéré de remplir le questionnaire en petits groupes, en mode remue-méninges entre collègues.

Vous pouvez remettre le questionnaire papier à un membre du comité de mobilisation ou simplement passer le déposer au SPECA d'ici au 30 octobre. ■

VIE SYNDICALE

Retour sur le midi-causerie

Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle

Par JULIE CLOUTIER

Enseignante en philosophie et présidente du SPECA

Le 8 octobre dernier, le SPECA recevait Dom Dubuc, nouvellement retraitée de l'enseignement de la biologie au Cégep de Sherbrooke, ancienne membre du Comité confédéral LGBT+ de la CSN et également conférencière, formatrice et autrice ou coautrice de publications sur les réalités LGBTQ+.

C'est d'ailleurs dans des instances de la FNEEQ que des membres de l'exécutif ont eu l'occasion de prendre connaissance des travaux de Dom Dubuc et d'en mesurer la qualité et la nuance. Dans un contexte où l'on constate une hausse de l'intolérance envers la diversité sexuelle et une augmentation, notamment en milieu scolaire, de l'homophobie et de la transphobie, s'outiller en tant que personne enseignante est plus que jamais essentiel.

La présentation de Dom Dubuc portait notamment sur la terminologie adéquate en matière de diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle. Cette terminologie se trouve d'ailleurs très bien explicitée dans la deuxième édition (2026) du guide produit par le Comité diversité sexuelle et pluralité des genres de la FNEEQ. Des exemplaires ont été distribués lors du midi-causerie et il a été prévu qu'il y ait un exemplaire par département. Passez au SPECA pour venir le chercher!



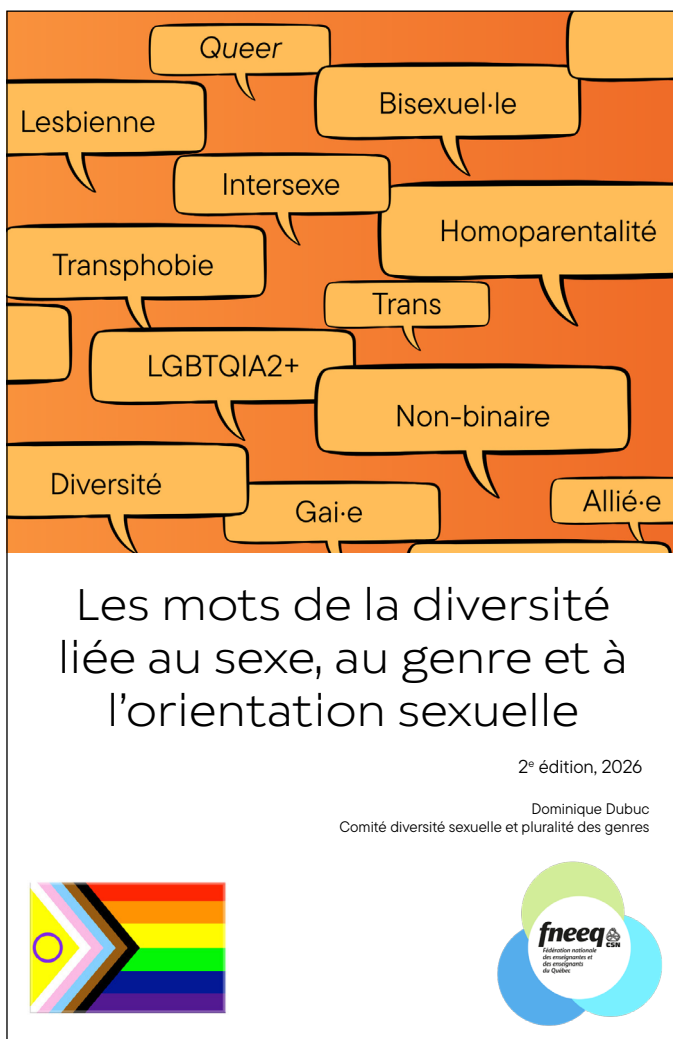
Photo: Héroïse Moysan-Lapointe



Photo: Héroïse Moysan-Lapointe

S'il est important de se familiariser avec le vaste vocabulaire lié à la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle, c'est parce qu'il rend compte de la diversité des réalités vécues par les humains.

Cela étant dit, l'essentiel n'est pas de tout connaître, et Dom Dubuc a insisté sur l'importance de faire preuve d'humilité et d'accepter que l'on puisse se tromper! L'idée n'est pas de devenir des spécialistes de l'ensemble de la terminologie, qui varie par ailleurs selon les époques, les contextes et les cultures. Ce qui importe vraiment, c'est d'accueillir les personnes, les respecter et les écouter.



Dom Dubuc a aussi rappelé que des biais, tout le monde en a! Ce qui compte, c'est d'en prendre conscience afin de contribuer à la déconstruction des nombreux stéréotypes de genre de la société. Même avec de bonnes intentions, il peut nous arriver de tomber dans des pièges ou des pentes glissantes. Encore une fois, l'idée n'est pas de se culpabiliser quand on commet des maladresses, mais bien de se sensibiliser à certaines actions ou paroles qui peuvent avoir des effets stigmatisants.

La présentation, dense et fort intéressante, s'est conclue sur des pistes d'actions concrètes afin d'offrir un enseignement plus inclusif de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle.

Si vous avez manqué la présentation ou si vous cherchez à intégrer une posture d'enseignement non hétérocisnormative, Dom Dubuc a produit un excellent guide réflexif à ce sujet¹. ■

COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ DU SPECA

Cette année, le comité École et société du SPECA aura pour thème la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Que vous fassiez partie des communautés LGBTQ+ ou que vous soyez allié·es, vous pouvez signifier votre intérêt en écrivant à speca@collegeahuntsic.qc.ca.

Une première rencontre sera organisée en novembre et permettra de dégager les priorités du comité pour l'année à venir.

COMITÉ DE RÉDACTION DU SPECA-HEBDO :

JULIE CLOUTIER, PHILIPPE FORTIN, PHILIPPE LABARRE ET KIM RIVERIN

1. Dubuc, D. (2025). *Diversité sexuelle et pluralité des genres – De l'inclusion des personnes à l'intégration d'une posture d'enseignement non hétérocisnormative et des contenus appropriés aux programmes: guide réflexif*. Cégep de Sherbrooke. <https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/40235/Diversite-sexuelle-pluralite-genres-CSherbrooke-2025.pdf>.